

**ANNONCE TRANSMISE**  
**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE - PROCÉDURE ADAPTÉE**  
**DATE D'ÉMISSION : 19/04/2019 - 14:59**

**CONTENU DE VOTRE AVIS**

**NB : cet aperçu ne reflète que votre saisie.**

Les organes de publication se réservent la possibilité de remettre en forme l'annonce définitive en fonction des impératifs d'édition.

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Musée du quai Branly - Jacques Chirac

**Correspondant :** M. Julien Daubelcour, Juriste marchés publics, 222, Rue de l'Université, 75007 Paris, tél. : 01 56 61 70 00, télécopieur : 01 56 61 71 38, courriel : [marches-publics@quaibranly.fr](mailto:marches-publics@quaibranly.fr), adresse internet : <http://www.quaibranly.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Loisirs, culture et religion

**Objet du marché :** Marché alloti de travaux d'aménagement, de maintenance et de dépose des éléments scénographiques de l'exposition « Frapper le fer, l'art des forgerons africains » du 19 novembre 2019 au 29 mars 2020

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 92521100

**Lieu d'exécution et de livraison :** 222, Rue de l'Université, 75007 Paris

**Code NUTS :** FR101

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Marché alloti de travaux d'aménagement, de maintenance et de dépose des éléments scénographiques de l'exposition « Frapper le fer ». Le présent marché est alloti selon le schéma suivant :
  - Lot 1 agencement
  - Lot 2 électricité - éclairage
  - Lot 3 signalétique
  - Lot 4 multimédia

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour tous les lots

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

## **Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

### **Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015.
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- Formulaire DC4, Déclaration de sous-traitance. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)

### **Nombre de candidats :**

- Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue (procédure négociée, dialogue compétitif) : Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : NON

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 10 mai 2019 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2019-MQB-02708-MA-00-00

**Renseignements complémentaires :** La présente consultation est passée en application de l'article R.2123-1

1° du Code de la commande publique (procédure adaptée ouverte).

Forme du marché

Le présent marché est alloté selon le schéma suivant :

- Lot N°1 agencement
- Lot N°2 électricité - éclairage
- Lot N°3 signalétique
- Lot N°4 multimédia

Chaque lot est mono attributaire et conclu à prix mixtes comprenant :

- Une part forfaitaire détaillée dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) de chaque lot,
- Une part à commandes détaillée au bordereau des prix unitaires (BPU) de chaque lot, conclue sans montant minimum mais avec un montant maximum de :

Lot 1 : 15 000 euro(s) HT

Lot 2 : 7 000 euro(s) HT

Lot 3 : 7 000 euro(s) HT

Lot 4 : 6 000 euro(s) HT

Le marché démarre à compter de sa date de notification au titulaire de chaque lot et s'achève à la réception sans réserve à la fin des opérations de démontage de l'exposition.

#### QUESTIONS DES CANDIDATS SUR LE DOSSIER DE CONSULTATION

Le pouvoir adjudicateur pourra adresser des renseignements complémentaires aux entreprises au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite de remise des offres (délai compté à compter de la date d'envoi des renseignements aux candidats par le musée). Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires, peuvent le faire par courriel en s'adressant en temps utiles afin que la personne publique puisse répondre au plus tard six (6) jours avant la date limite de remise des offres à l'adresse : marches-publics@quaibrantly.fr ou via la plateforme des achats de l'Etat.

#### MODIFICATIONS DE DETAIL AU DOSSIER DE CONSULTATION

L'établissement public du musée du quai Branly- Jacques Chirac se réserve le droit d'apporter, au plus tard six (6) jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié et/ou complété, sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

#### CONNAISSANCE OBLIGATOIRE DU SITE DU MUSEE

Afin qu'ils puissent prendre la mesure de toutes les contraintes et sujétions induites par l'exécution du marché et établissent leur prix en toute connaissance de cause, les candidats devront obligatoirement connaître le site où seront exécutés les travaux, à savoir la mezzanine Est du musée du quai Branly - Jacques Chirac. Les candidats ne connaissant pas le site, devront obligatoirement le visiter et s'inscrire auprès de Anne-Cécile MAINERAY, Chef de projet chargé des aménagements muséographiques des expositions temporaires, (annececile.maineray@quaibrantly.fr), pour l'organisation de la visite. Les visites seront possibles jusque six (6) jours avant la date de remise des offres. Pour accéder au site, les candidats devront se munir d'une pièce d'identité. Il sera délivré aux candidats, un certificat de visite qu'ils devront joindre à leur offre. Le candidat reconnaît avoir apprécié, du fait de cette visite, toutes les difficultés inhérentes au site. Les candidats ayant déjà effectué une visite ou travaillé sur le site de la mezzanine Est devront fournir une attestation de connaissance du site ou de travail en mezzanine Est, et en précisant dans le cadre de quel projet/exposition.

#### VARIANTES

Aucun lot ne comprend de variante obligatoire.

Les variantes facultatives sont autorisées pour tous les lots. Sous réserve qu'il ait répondu à la solution de base, le candidat pourra présenter des propositions supplémentaires relatives aux prestations de travaux comportant des variantes à caractère technique, et ce à condition qu'il s'agisse de propositions techniques au moins aussi performantes que celles du lot du marché auquel il est envisagé de soumissionner. Le candidat pourra notamment proposer des matériaux et des techniques plus durables et/ou plus performants et/ou nécessitant moins de traitements chimiques ou de maintenance. Lorsque le candidat proposera des variantes, il précisera obligatoirement dans l'acte d'engagement, les répercussions sur le prix global et forfaitaire et fournira un état comparatif détaillé précisant les différences de coût entre la solution de base et lesdites variantes. En cas de présentation de variante, le candidat devra présenter un autre acte d'engagement ainsi qu'une autre DPGF correspondant à la variante, conformément à l'article 3.5.3 du règlement de la consultation.

#### NEGOCIATIONS

Après avoir procédé à l'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur négociera avec le ou les candidats les mieux classés de chaque lot.

#### POSSIBILITE DE SOUMISSIONNER A UN OU PLUSIEURS LOTS

Il n'y a pas de limite quant au nombre maximal de lot pouvant être attribué à un soumissionnaire. Un soumissionnaire peut remettre une offre pour chaque lot du marché, dans le respect des conditions énoncées au présent règlement de la consultation.

#### CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Pour déterminer l'offre économiquement la plus avantageuse de chaque lot, le pouvoir adjudicateur se fondera sur les critères d'attribution pondérés de la façon suivante :

- Critère n°1 : Prix (noté sur 50 points/100) :
- Pour les lots 1, 2 et 3, la part forfaitaire sera notée sur 40 points et la part à commandes sur 10 points ;
- Pour le lot 4, la part forfaitaire sera notée sur 35 points et la part à commandes sur 15 points ;
- Critère n°2 : Valeur technique appréciée à l'aide du mémoire technique (notée sur 40 points/100) sous décomposée comme suit :
- Sous-critère 1 (noté sur 30 points) : La méthodologie de réalisation des travaux (mode opératoire, phasage du calendrier d'exécution pour la part forfaitaire) ;
- Sous-critère 2 (noté sur 10 points) : La composition de l'équipe dédiée au chantier (nombre et qualification des intervenants).
- Critère n°3 : Critère environnemental, apprécié compte tenu de la méthodologie de gestion des chantiers selon les méthodes et des principes respectueux de l'environnement (noté sur 10 points/100).

La somme des notes financière, technique et environnementale par candidat donne un total sur 100 points.

L'offre qui bénéficiera de la note la plus élevée de chaque lot, à l'issue des négociations, sera retenue.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 19 avril 2019

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus** : adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=425600&orgAcronyme=f5j>

**Instance chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours** : Greffe du tribunal administratif de paris, 7, rue de jouy, 75181 Paris cedex 4, tél. : 01 44 59 44 00, télécopieur : 01 44 59 46 46, courriel : [greffe.ta-paris@juradm.fr](mailto:greffe.ta-paris@juradm.fr)

#### **Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 Lot 1 - Agencement  
Lot 1 - Agencement  
C.P.V. - : Objet principal : 92521100

Lot(s) 2 Lot 2 - Electricité éclairage  
Lot 2 - Electricité éclairage  
C.P.V. - : Objet principal : 92521100

Lot(s) 3 Lot 3 - Signalétique  
Lot 3 - Signalétique  
C.P.V. - : Objet principal : 92521100

Lot(s) 4 Lot 4 - Multimédia  
Lot 4 - Multimédia  
C.P.V. - : Objet principal : 92521100

#### **DONNÉES NON PUBLIABLES À DESTINATION DES SUPPORTS DE DIFFUSION**

Référence de l'annonce dans le module de publication : **3383500**

#### **SUPPORTS DE PUBLICATION CHOISIS POUR CETTE ANNONCE**

Votre annonce sera publiée comme suit :

**DONNÉES DE FACTURATION**

**Libellé de la facture :**

Service facturier 222, rue de l'Université  
75007 - Paris

**Adresse d'expédition :**

-